

## **Déversement d'eaux usées provenant d'un conduit endommagé de la Wastewater Management Authority à Pointe-aux-Sables**

Lors de travaux de fouille réalisés dans le cadre d'un projet de ferme solaire par l'entrepreneur GECC Ltd, un conduit d'eaux usées de la Wastewater Management Authority (WMA), à La Tour Koenig, a été endommagé.

Ce conduit transportait 80 % d'eaux usées provenant des opérations de teinture de la zone industrielle et 20 % d'eaux domestiques.

Le 11 juin au matin, après avoir été alerté de l'incident, le ministère de l'Environnement, a effectué une première visite sur le site, conjointement avec la Police de l'Environnement, le National Disaster Risk Reduction and Management Centre, RT Knits, la WMA et le National Environment Laboratory (NEL), à Pointe-aux-Sables. Le ministère de la Pêche s'est aussi rendu sur place.

Il a été constaté que les effluents provenant du conduit endommagé s'étaient déversés dans un canal rejoignant un cours d'eau situé à environ 50 mètres du lagon de Pointe-aux-Sables.

L'eau du canal était de couleur violet foncé.

Des poissons de différentes espèces et tailles, y compris des alevins et des juvéniles, ont été retrouvés morts dans le canal ainsi que sur la plateforme située sous un pont.

Le laboratoire de l'Environnement ainsi que le département des Laboratoires du ministère de la Pêche ont effectué des

prélèvements d'échantillons jusqu'au point de rejet. Les analyses sont en cours.

Le département de l'Aquaculture a également été informé de la présence de poissons d'eau douce morts dans le canal afin qu'il prenne les mesures nécessaires relevant de sa compétence.

S'agissant du lagon, aucune infiltration d'effluents n'a été observée.

Une dune de sable formée par la dynamique des vagues entre l'embouchure du canal et le lagon, a constitué une barrière naturelle empêchant toute infiltration d'effluents dans le lagon.

Au moment de la visite, l'entrepreneur procédait à la réparation du conduit sous la supervision de la WMA.

RT Knits Ltd, a réduit ses activités à son niveau et suspendu ses rejets dans le conduit d'eaux usées dans l'attente de sa réparation.

La WMA a indiqué qu'environ 30 m<sup>3</sup> d'eaux usées stagnantes présentes dans les tranchées seraient pompés et évacués vers la station de pompage la plus proche.

## **12 juin**

Un suivi rapproché est assuré par le ministère de l'Environnement.

GECC effectue 104 rotations de camions d'assainissement pour transférer les effluents vers la station de traitement de Montagne Jacquot.

## **13 juin**

Le directeur de l'Environnement accompagné d'autres officiers du ministère de l'Environnement, s'est rendu sur le site à Pointe aux Sables.

Il a été informé que deux rotations supplémentaires de camions d'assainissement, transportant chacune 18 000 L d'effluents, avaient été réalisées.

Des instructions ont été données à l'entrepreneur GECC afin de retirer les 150 m<sup>3</sup> d'eaux contaminées restantes et de déployer davantage de matériel.

L'entrepreneur devra aussi élargir et consolider la digue de sable retenant les eaux contaminées, ainsi que procéder à l'enlèvement des déchets contaminés et des poissons morts.

Le site affecté a par ailleurs été sécurisé par la force policière.

Le ministère de l'Environnement continue de suivre la situation de près et les actions nécessaires seront prises à la lumière des conclusions des investigations en cours par la Police de l'Environnement.

**Ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique**

**13 juin 2026**